



FEDERATION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

En partenariat avec la société



simplifiez-vous la vie sociale

Données sociales transport

Enquête 2009

Date	10/03/2009
version	1.0
Statut	Synthèse



FEDERATION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE



simplifiez-vous la vie sociale

1. Contexte et panel d'entreprises

TLF en collaboration avec la société STS, partenaire historique pour la gestion des données sociales des conducteurs, ont décidé de réaliser une grande enquête sur le thème de la gestion des données sociales.

L'objectif consiste à mieux **connaître le paysage professionnel et les pratiques** des entreprises sur ce sujet majeur où l'arrivée des technologies mobiles et du chrono numérique ont bouleversé les habitudes.

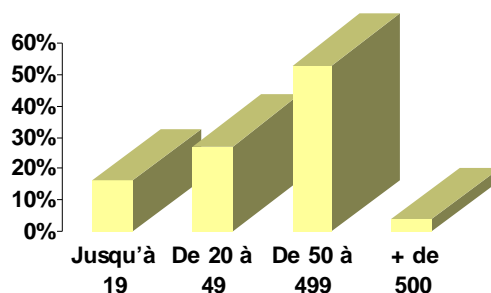
Cette enquête a été réalisée fin 2008 et début 2009 sur un panel représentatif d'une centaine d'entreprises de transport représentant près de 10 000 véhicules parmi les adhérents de TLF mais également auprès de PME du transport routier, toutes appartenances corporatistes confondues.

Cette enquête a permis de mieux appréhender l'organisation et la maturité des entreprises du secteur sur les sujets suivants :

- ✚ Le taux d'équipement des véhicules en chrono numérique,
- ✚ L'organisation de la collecte et de l'archivage des données sociales,
- ✚ Le traitement et la validation de la prépaie et le contrôle des données,
- ✚ Les différentes sources d'information des entreprises sur la réglementation sociale.

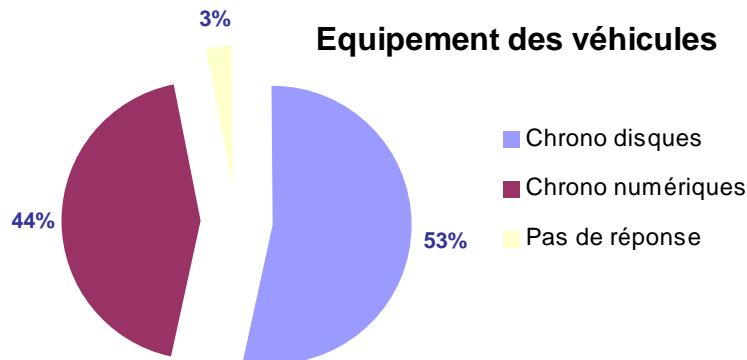
L'enquête cible en priorité les PME du transport routier, très présentes parmi les adhérents TLF et les utilisateurs des services de gestion des données sociales et de paie de la société STS, la répartition des entreprises interrogées par taille est présentée ci-contre.

Répartition des entreprises

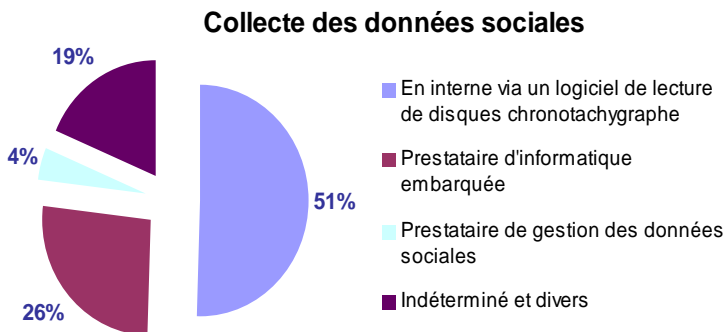


2. Equipement des véhicules en chrono numérique

Notre enquête confirme que l'équipement en chrono numérique se fait au fil du temps, et notamment bien sûr lors de l'achat de nouveaux véhicules. Pour les entreprises, il s'agit d'un investissement non négligeable, et la plupart d'entre elles attendent le dernier moment pour équiper leurs camions, ce qui les contraint à devoir organiser une **double gestion des données** disques et des données numériques.



3. Collecte et archivage des données sociales

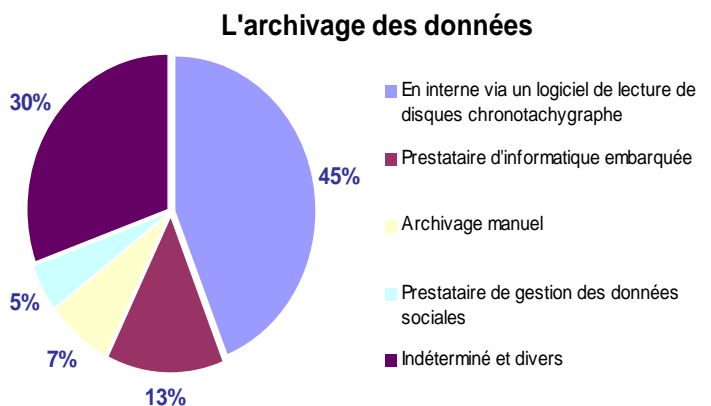


La collecte des données sociales reste réalisée majoritairement par les logiciels du marché de lecture des disques chrono tachygraphe, ce qui est logique compte tenu du taux d'équipement en chrono numérique.

A noter que les prestataires d'informatique embarquée deviennent un acteur prépondérant dans ce domaine.

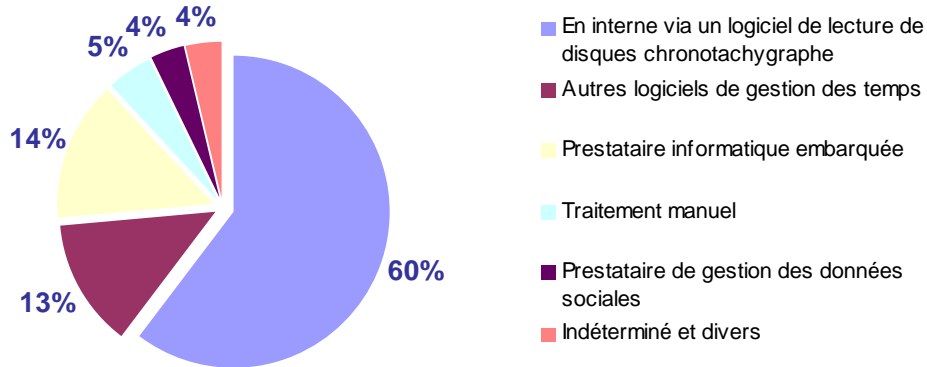
La problématique de l'archivage n'est pas toujours clairement identifiée dans les entreprises, il semble que la sensibilisation notamment sur l'archivage numérique ne soit pas encore suffisante.

Le logiciel de lecture des disques reste le principal acteur de l'archivage mais on constate une forte percée des prestataires externes qui proposent une sauvegarde sécurisée sur des serveurs mutualisés.



4. Traitement de la prépaie, validation et contrôle des données

Traitement des données et Prépaie

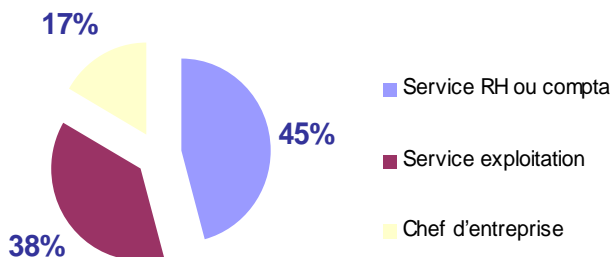


Le traitement des données et la préparation des données variables de paie s'effectuent en grande majorité à l'aide des logiciels de gestion des données disques ou de logiciels spécialisés de gestion des temps. Le traitement manuel reste l'exception.

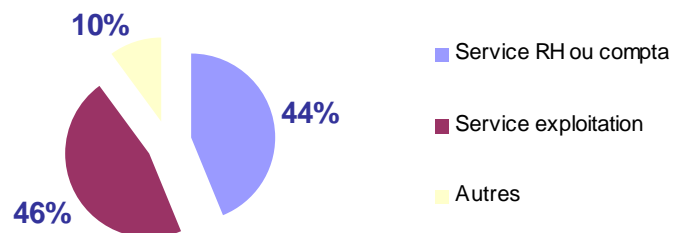
Ce sont les services RH ou Compta qui valident en priorité les données de prépaie, devant le responsable d'exploitation et loin devant le chef d'entreprise.

Le contrôle des infractions, lorsqu'il est réalisé, est réparti à égalité entre le responsable d'exploitation et les services Compta/RH.

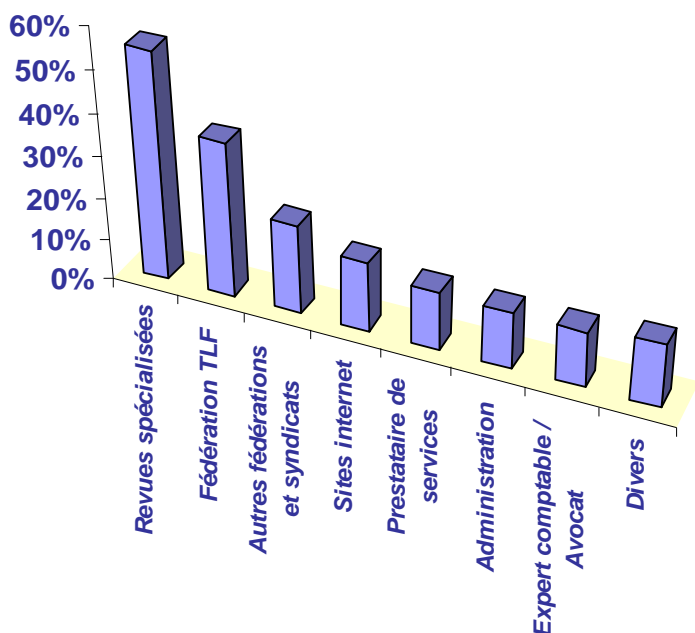
Validation pré paie



Contrôle infractions et réglementation



5. Sources d'informations sur la réglementation sociale



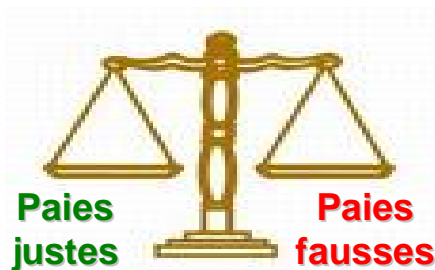
L'ensemble des **fédérations et syndicats professionnels** restent la première source d'information pour les entreprises.

Les revues spécialisées sont également une source très importante d'information alors que le vecteur internet peine encore à s'imposer auprès des entreprises de transport routier.

On ne peut également que constater le peu d'implication des cabinets d'experts comptables ou avocats dans la législation complexe des transports, ils voient ainsi leur influence détrôner par des prestataires de service comme STS qui, malgré leur faible part de marché, jouent un rôle de conseil non négligeable.

Paradoxalement, **89%** des entreprises interrogées estiment être **suffisamment informées** sur la réglementation sociale transport, alors que **46%** d'entre elles avouent néanmoins **ne pas maîtriser suffisamment** cette réglementation.

C'est ainsi que seulement 56% des entreprises sont sûres à 100% de leurs paies transport là ou **44%**, **soit près d'une entreprise sur deux**, estiment plutôt que leur paies **sont justes à 80%** et reconnaissent de ce fait qu'elles ne disposent pas de tous les moyens de contrôle nécessaires pour garantir une fiabilité absolue de leurs bulletins de paie.

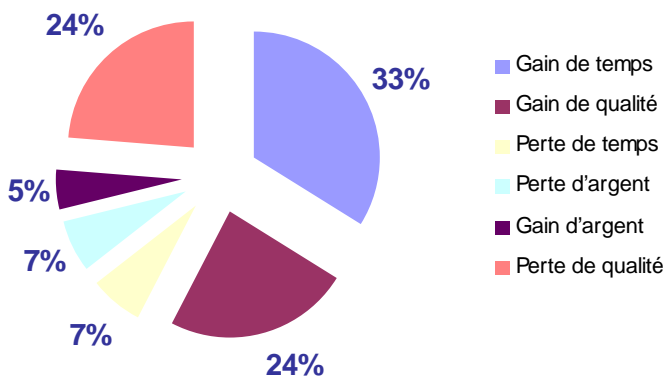


6. SYNTHÈSE

Même si l'échantillon utilisé pour cette enquête n'est pas suffisant pour en tirer une généralisation sur les pratiques des entreprises, il est néanmoins intéressant de constater, au vu des chiffres et des entretiens téléphoniques réalisés, un certain nombre de **tendances** qui se dessinent avec l'arrivée progressive du chrono tachygraphe électronique et de l'informatique embarquée dans les véhicules :

- ✚ On assiste à une **diversification des acteurs** avec la montée en puissance des prestataires d'informatique embarquée qui s'impliquent dans la collecte et l'archivage des données sans pour autant disposer de la connaissance réglementaire suffisante pour analyser ces mêmes données ; cette situation peut créer une difficulté pour l'entreprise en terme d'organisation d'autant plus qu'elle est confrontée au problème de la double gestion des données disques et des données numériques ;
- ✚ Les enjeux réglementaires de **l'archivage électronique** des données numériques restent encore mal maîtrisés par un bon nombre d'entreprises, l'offre des prestataires n'étant peut-être pas suffisamment claire sur le sujet ;
- ✚ Il en résulte des **paradoxes** et des interrogations inquiétantes sur la manière dont les entreprises de transport s'assurent du bon respect de la réglementation par leurs conducteurs et de la **fiabilité des données variables de paie**. Ces interrogations portent plus sur l'organisation de l'entreprise que sur son niveau d'information réglementaire. Partagées entre les comptables et l'exploitation, avec une implication faible du chef d'entreprise, les données sociales semblent encore trop souvent emprunter un parcours mal contrôlé et mal sécurisé avant de se retrouver sur les bulletins de paie des conducteurs.

L'arrivée du Chrono Numérique



Si bon nombre d'entreprises s'accordent à dire que le chrono numérique génère un gain de temps, les avis sont très partagés en terme de qualité.

L'arrivée du chrono numérique est encore mal maîtrisée dans beaucoup d'entreprise en terme de processus et de système d'information.

Alors que les **contrôles de l'administration** sur ces données sociales se multiplient fortement depuis quelques mois, TLF et la société STS souhaitent alerter les chefs d'entreprises sur la nécessité de bien maîtriser le processus complet de gestion des données sociales en introduisant dans l'organisation de l'entreprise des systèmes de contrôle efficace de ces données et des plans d'actions appropriés, notamment la mise en place d'une politique de prévention des infractions.

Il ne suffit pas d'installer un chrono tachygraphe électronique ou un ordinateur de bord dans un véhicule pour respecter la réglementation, il est également nécessaire **de bien gérer ses données sociales** pour garantir une meilleure rentabilité de l'entreprise et se mettre à l'abri des amendes inutiles qui relèvent bien plus souvent d'une négligence que d'une volonté de contourner la loi.

C'est d'ailleurs sur une **note très positive** que nous terminerons cette synthèse en précisant qu'un nombre important d'entreprises interrogées ont déclaré avoir mis en place ou projettent de mettre en place des **plans d'amélioration** sur la gestion des heures travaillées et la gestion des infractions.

TLF et STS tiennent à remercier l'ensemble des entreprises de transport qui ont accepté de répondre à cette enquête pour leur accueil et leur contribution.



FEDERATION DES ENTREPRISES
DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE DE FRANCE

Les indicateurs STS de gestion sociale : Janvier 2009

2.61 Infractions par conducteur traité

17% de retard sur le téléchargement des cartes conducteurs (au delà des 28 jours)

Moyennes constatées sur un échantillon de 5 000 conducteurs traités par STS

En savoir plus sur les indicateurs STS : www.stsweb.fr/indicateurs

Confiez - nous la gestion de vos paies transport

STS
simplifiez-vous la vie sociale
www.stsweb.fr

